

Commission : COC restreinte

Membres présents : Laurianne COURCIAT - Régis HEID- Cathy MAYAYO- Pierre GAILLARD- Nicolas PERREY

Membres absents excusés : Sylviane PIVATI - Christian MANIGOLD- Delphine BRETON

Ordre du jour : Anomalie week end du 07 et 08 Mars 2026

1-Forfait à valider pour le weekend du 07 et 08 Mars 2026

Honneur Poule 2 : MAD2 contre Bassin Mussipontain 2 **Forfait de Bassin Mussipontain 2**

2- Validation sanction du 21 et 22 février 2026 suite à demande d'explication

RAS

3- Demande de report exceptionnel U18M Bischoffeim contre Cernay

Suite à l'étude du mail de Cernay, le COC a décidé à l'unanimité d'accorder à titre exceptionnel le report.

Un mail de retour sera fait.

4-Anomalies Weekend du 07 et 08 Mars 2026

Validation directement

Match	Anomalies Détectées
Honneur poule 2 St Dié contre Ent Flavigny	Joueur non rentré dans la convention
N3FT HOENHEIM contre Marly	Absence du secrétaire visiteur
N3FT Deux Vallées contre Pagny	Absence du secrétaire visiteur